

## Planification des principales évaluations Classe de maternelle (001)

### ***Suivre le développement de son enfant grâce à l'évaluation***

Pour vous permettre de suivre adéquatement le cheminement de votre enfant et lui apporter le soutien dont il a besoin, l'école utilise différents moyens pour évaluer la progression de ses apprentissages et vous informer.

L'évaluation fait partie de l'apprentissage et de l'intervention pédagogique. À l'éducation préscolaire, l'évaluation se fait habituellement au cours des activités régulières de la classe. L'observation est le moyen privilégié d'évaluation et porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de votre enfant. Il apprend aussi à participer à sa propre évaluation pour en arriver à reconnaître ses forces, ses défis et ses progrès.

Pour vous informer du développement des compétences de votre enfant, l'école vous fait parvenir périodiquement différentes formes de communication, dont une première communication écrite et trois bulletins, ou tout autre forme de communication comme par exemple, son portfolio qui souligne ses forces, les défis et les progrès.

Il importe de souligner que l'évaluation ne sert pas uniquement à situer votre enfant par rapport aux attentes du programme; elle s'avère surtout un moyen très important de l'aider à mieux se développer.

### ***Ensemble, poursuivons ce but commun qu'est l'épanouissement de votre enfant.***

À la première étape, les élèves du préscolaire sont évalués par rapport aux compétences : se développer sur le plan sensoriel et moteur, développer sa personnalité et entrer en relation avec les autres. À la deuxième étape, les élèves sont évalués par rapport aux compétences communiquées oralement, se familiariser avec son environnement et mener à terme des projets et des activités. À la troisième étape, les élèves seront évalués sur les 6 compétences du préscolaire. De façon régulière, l'évaluation des compétences repose principalement sur des observations.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication sur l'adaptation à la maternelle avant le 15 octobre.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera remis avant le 15 novembre.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera remis avant le 14 mars.
Troisième bulletin	Le dernier bulletin sera déposé sur le Portail Parents et disponible au secrétariat le 6 juillet 2020.